

Le nouveau centre d'affaires du Crédit Coopératif ouvre à Dunkerque

C'est un tout nouveau centre d'affaires que les clients du Crédit Coopératif de Dunkerque auront le plaisir de découvrir lors de son inauguration le lundi 22 janvier. Ce nouveau format d'agence préfigure de la majorité des futurs centres d'affaires du Crédit Coopératif puisque l'ensemble du réseau est l'objet d'un important programme de modernisation et de transformation.

Un nouvel espace à Dunkerque pour le Crédit Coopératif

Le Centre d'affaires Crédit Coopératif de Dunkerque, se situe au 3 et 5 rue du Président Wilson, après trois mois de travaux d'aménagement. Ces nouveaux locaux s'inscrivent dans le chantier de modernisation des espaces d'accueil de la clientèle et des espaces de travail pour les collaborateurs du Crédit Coopératif : suppression du bureau d'accueil, place à des meubles modernes, épurés et dans l'ère du temps. Le bois et l'aluminium ont su donner une toute nouvelle atmosphère à cet espace entièrement aménagé pour faciliter l'échange et la proximité.

Les collaborateurs ne sont pas en reste puisqu'ils disposent également de salles de réunion, pour recevoir leurs clients en toute tranquillité. La façade et les vitres ont laissé place à de nouvelles tonalités, chaudes et accueillantes, davantage en adéquation avec la nouvelle identité du Crédit Coopératif. L'objectif principal de ce réaménagement est de créer un esprit de convivialité et de permettre aux salariés de se réapproprier leur espace de travail. Ainsi l'ergonomie a été complètement revisitée pour offrir un confort esthétique et architectural supplémentaires dans l'accueil de toutes nos clientèles.



« Nous avons fait le choix de rester dans le centre-ville de Dunkerque qui est aussi en pleine rénovation et transformation. Le centre d'affaires a été totalement rénové et les espaces redistribués afin d'accueillir nos clients dans les meilleures conditions..

Les bureaux sont lumineux et leurs dispositions autour de l'accueil favorisent les échanges et la communication au sein de l'équipe. La rénovation de notre centre d'affaires réaffirme la volonté du Crédit Coopératif de placer nos clients au centre de nos préoccupations et de leur offrir un accueil toujours plus convivial.»

Xavier HENNEBEL
Directeur du centre d'affaires de Dunkerque



L'accueil des personnes souffrant de handicaps

Les enjeux liés à la mobilité et l'accueil des personnes handicapées sont l'une des préoccupations du Crédit Coopératif dans ce chantier de réaménagement des agences. C'est pourquoi, dans son cahier des charges, un large volet a été consacré à la mise en conformité de l'accès aux établissements recevant du public (ERP). Ainsi, comme le préconise les normes ERP de construction et de réhabilitation, le nouveau format du centre d'affaires du Crédit Coopératif de Dunkerque dispose de moyens d'accessibilités pour les personnes à mobilité réduite ou atteintes de handicap sévère. Les personnes malvoyantes seront ainsi assistées dans leur cheminement grâce à des bornes d'indication sonore. Les personnes malentendantes bénéficieront de boucles d'induction magnétiques leur permettant d'amplifier dans leurs appareils auditifs les sons, pour mieux interagir avec leurs interlocuteurs.

Des locaux adaptés aux normes environnementales

Le Crédit Coopératif est une banque engagée, humaine et respectueuse de l'environnement. Le centre d'affaires de Dunkerque est ainsi conçu pour réduire au maximum son impact environnemental, par le choix de matériaux à faible impact écologique. De même, l'isolation, la peinture et le revêtement au sol, sont des matériaux naturels. Les luminaires sont à LED, donc à basse consommation d'énergie.

Le lieu joue aussi avec la luminosité que procure la lumière naturelle, réduisant encore sa consommation d'énergie. Ce centre d'affaires compte bien être une référence en matière de consommation d'énergie et de respect de l'environnement dans le réseau du Crédit Coopératif.

Crédit Coopératif
Centre d'affaires de Dunkerque
- 3 et 5 rue du Président Wilson -

Lundi	8h45-12h10	13h50-17h
Mardi	8h45-12h10	14h50-17h
Mercredi	8h45-12h10	13h50-17h
Judi	8h45-12h10	13h50-17h
Vendredi	8h45-12h10	13h50-17h

Le Crédit Coopératif Le Crédit Coopératif est une banque coopérative. S'il exerce tous les métiers et expertises de banquier, sa vocation est de mettre ses compétences au service des acteurs d'une économie responsable, respectueuse des personnes et de leur environnement. Historiquement banque coopérative de personnes morales, son capital est apporté par ses clients qui cumulent ainsi la double qualité de client et sociétaire. Les entreprises et leurs groupements, les coopératives, les PME-PMI, les mutuelles, les associations et les organismes d'intérêt général constituent donc le socle de son sociétariat et détiennent la totalité des droits de vote qu'ils exercent selon le principe une personne=une voix. Aujourd'hui, les particuliers, grâce aux nombreuses innovations solidaires de la gamme Agir, sont eux-aussi de plus en plus nombreux à faire le choix du Crédit Coopératif. <http://www.credit-cooperatif.coop/>

